

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DU CHALLENGE DE LA MOBILITÉ 2019

La 9^e édition du Challenge de la mobilité se déroulera du 16 au 22 septembre prochains. Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet challengedelamobilite.com. L'objectif de l'événement est d'inciter les salariés à privilégier les modes alternatifs à la voiture individuelle.

Du 16 au 22 septembre prochains, dans le cadre de la 9^e édition du Challenge de la mobilité, les établissements publics, privés ou associatifs du Pays Basque sont invités à relever le défi « d'aller autrement au travail ». Les établissements ayant le plus fort taux de participation seront récompensés lors d'une cérémonie à l'automne prochain. Le nombre de kilomètres en report modal (soit le nombre de kilomètres alternatifs réalisés par des personnes qui utilisent habituellement la voiture individuelle) sera également pris en compte.

En 2018, près de 746 salariés se sont mobilisés dans 41 entreprises du Pays Basque. Au total, plus de 27 900 km ont été parcourus par un autre moyen de transports que la voiture individuelle.

Cette année, le Syndicat des Mobilités de la Communauté Pays Basque et la Chambre de commerce et d'industrie ont contacté plus de 1200 structures pour les informer de cet événement. Des outils et de supports de communication pour les accompagner dans la réussite de l'organisation de ce challenge sont mis à disposition sur le site internet www.challengedelamobilite.com lors de leur inscription.

Le saviez-vous ? Les trajets liés au travail constituent près d'un quart des déplacements. Au Pays Basque, 83% des actifs utilisent leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail.

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 05 59 44 77 68
Direction de la communication de la Communauté d'Agglomération Pays
Basque /
Euskal Hirigune Elkargoko komunikazio zuzendaritza